Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260331-D3103202679DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le trente-et-un mars deux mille vingt-six

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 25 mars 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BODIN Lucie, BRIENS Stéphanie, CADIEU Jean-Paul, CHARPENTIER Olivier, CHOUBRAC Damien, COLOMBEAU Estelle, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, DROUILLÉ Jérémie, DUPUIS Arnaud, GUENY Cyril, GUÉRIN Florence, HANNOUCHE Lise, KERMARREC Sarah, LAUGERAT Lilian, LE BALC'H Hubert, LEBOUC Nelly, PERCHAIS Éric, PETIGNY Patrick, PICOT Sonia, POULAIN-JAMILLOUX Mélanie, QUIVIGER Éric, ROUSSELOT Alain, SAVOYE Frédérique, STEPHAN Aurore.

ABSENTE EXCUSÉE : Madame GRAND Magali (procuration à Madame POULAIN-JAMILLOUX Mélanie).

SECRÉTAIRE : Madame AVERLAND-SCHMITT Christelle.

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 29
. présent(s) ou représenté(s) : **29**
. absent(s) et non représenté(s) : **0**

OBJET : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Renouvellement du Conseil d'Administration du CCAS de Châteaubourg

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260331-D3103202679DE-DE

Délibération N°2026/79 du Conseil Municipal du 31 mars 2026
Publiée le 9 avril 2026

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Renouvellement du Conseil d'Administration du CCAS de Châteaubourg

Présidé par le Maire, le Centre Communal d'Action Sociale de Châteaubourg (C.C.A.S.) comprenait durant le mandat précédent 6 membres élus et 6 membres nommés.

Le nombre de membres élus siégeant au Conseil d'Administration est décidé en Conseil Municipal.

Il est rappelé que le Conseil d'Administration peut être composé, au maximum, de 17 membres (*dont le Président, 8 élus et 8 personnes nommées*) et au minimum 9 membres (*dont le Président, 4 élus et 4 personnes nommées*).

Les membres élus par le Conseil Municipal en son sein le sont au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Chaque conseiller municipal ou groupe de conseillers municipaux peut présenter une liste de candidats même incomplète.

Les membres nommés par le Maire sont choisis parmi les membres d'associations ou de personne civile participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social menées sur la commune.

Les associations de retraités et de personnes âgées, de personnes handicapées et d'associations œuvrant dans les domaines de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion sont invitées à proposer 3 candidats.

En ce qui concerne les associations familiales, l'UDAF (*Union Départementale des Associations Familiales*) dispose de droit d'un membre.

Cet appel à candidature sera réalisé par voie d'affichage, par voie de presse et sur la page d'information municipale.

Pour le CCAS de Châteaubourg, et suivant le nombre d'administrateurs désignés par le Conseil Municipal (*entre 4 et 8*), les représentants de la société civile nommés par le Maire seront en nombre égal aux représentants élus.

…/…

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260331-D3103202679DE-DE

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) DE DÉTERMINER la composition du Conseil d'Administration du CCAS de Châteaubourg à 13 membres (*dont le Président, 6 membres élus et 6 membres de la société civile*) ;

2°) DE PROCÉDER à l'élection des membres élus du CCAS ;

3°) D'ÉLIRE Mesdames Florence GUÉRIN, **Nelly LEBOUC**, **Mélanie POULAIN-JAMILLOUX et Messieurs Jean-Paul CADIEU, Bertrand DAVID et Alain ROUSSELOT**, en tant que membres élus du CCAS.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,



Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Christelle AVERLAND-SCHMITT



Nombre d'élus présents ou représentés : 29	**Pour : 29**	**Contre : 0**	**Abstentions : 0**	**Ne participe(nt) pas au vote : 0**